

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 21

Artikel: Un nouveau record
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOUD
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

LA PROMENADE DE DERRIÈRE-BOURG ET LE VIEUX CASINO

DANS ce journal, en 1874, et déjà avant, comme nous le verrons tout à l'heure, Louis Monnet avait parlé — avec son humour habituel — de ces deux choses si intimement lausannoises : Derrière-Bourg et le Casino, non pas le Casino-Théâtre de Georgette, mais celui que l'on a démolie en 1891. Cette année-là, la *Gazette de Lausanne*, sous la plume de Georges Rochat, raconta aussi « l'histoire du Casino » devenu successivement, siège du Tribunal fédéral et Athénée (pour ne plus l'appeler par son premier nom et ne pas donner lieu à des confusions). Nombreux sont encore les Lausannois qui se souviennent de l'Athénée, où avaient lieu des concerts, des réunions de sociétés, ainsi que les cultes organisés le dimanche à 5 heures de l'après-midi, en hiver, par le pasteur Ch. Byse. Sauf erreur, on avait loué une des salles à un maître d'escrime.

Les membres et amis de l'Association du Vieux-Lausanne ont entendu le 8 mai une communication à la suite de laquelle des vues de l'ancienne promenade et du vieux Casino ont été projetées sur l'écran et présentées par M. Georges-A. Bridel. Notre cœur a vibré à ce rappel d'un état des lieux que la topographie actuelle nous empêche souvent de reconstituer par le simple souvenir.

Le premier guide de Lausanne, — en tout cas l'un des plus anciens, — celui de Recordon, publié en 1824, contenait les indications suivantes :

« Le quartier de Bourg va être embellie par l'établissement d'un Casino et d'une nouvelle promenade, que fondent maintenant de nombreux amis de la chose publique. La liste de ces derniers est renfermée dans la pierre du socle en marbre formant l'angle est-nord du Casino, ainsi qu'un annuaire de 1824 et plusieurs monnaies frappées au coin du canton.¹ Cet édifice, dont la construction est déjà fort avancée, présentera un local vaste et commodément distribué pour des concerts, des fêtes et des réunions publiques. La promenade sera dans le site le plus magnifique et parfaitement abritée contre le vent du nord. Un troisième projet qui devait aussi faire partie de cette belle entreprise, était la création d'un jardin cantonal de botanique qui aurait été une école pour l'agriculture, la principale industrie de notre pays ; cet utile établissement n'est pas encore mis en exécution, quoique la possession du terrain nécessaire soit déjà assurée ».

En été 1824, la promenade de Derrière-Bourg, — pour la création de laquelle un grand nombre de Lausannois, surtout les propriétaires de la rue de Bourg, avaient assuré des sommes très importantes, imposantes même pour l'époque, — fut remise à la Commune. Moins de deux ans après, les actionnaires du Casino passaient une convention avec le Département de l'Intérieur aux termes de laquelle le *Cercle du Grand Conseil* y disposait des locaux qui lui étaient nécessaires. La commune ne devint propriétaire du Casino qu'en 1848.

Mais revenons au *Conteur*. Le 22 décembre

¹ On n'a rien retrouvé de tout cela en démolissant le Casino. Peut-être même, n'avait-on pas songé à faire des recherches !

1866, on lui écrivait ce qui suit (et le rédacteur remarquait qu'il publiait ces lignes sans commentaire, « ne voyant dans leur contenu qu'une innocente plaisanterie ») :

« Enfin, Monsieur, après sept mois d'efforts soutenus, les Lausannois sont parvenus à faire des près de Georgette une vaste fondrière où le sol délayé fuit de tous les côtés. Quelques-uns prétendent que ce résultat est dû aux torrents de sueur versés par les ouvriers et les employés communaux ; beaucoup cependant restent dans le doute.

» Quoi qu'il en soit, on peut voir à l'œil nu poindre au sein de cet océan de boue les premiers linéaments de la fameuse route de la gare. Chacun s'en réjouit. Tout le monde espère que ce gigantesque tronçon qui mesure près d'un kilomètre sera terminé en même temps que le tunnel du Mont-Cenis et qu'ainsi on pourra inaugurer le même jour les deux plus hardies conceptions que l'esprit de l'homme ait osé rêver.

» La commune de Lausanne, avec l'intrépidité qu'on lui connaît, semble avoir compris ces vœux et si pendant quelque temps, elle a paru croire que la route se ferait seule, elle rachète cette illusion en poussant les travaux.

Un voyageur arrivé « près mille périls » de Georgette au Casino rapporte que les villas des environs de la Rasude sont dans le dénuement le plus complet, leurs moyens de communication avec Lausanne et la gare étant coupés par les travaux. La Municipalité s'est émue tout d'abord à l'ouïe de ces renseignements ; puis elle a décidé de mettre à l'étude, en attendant le gel, un système d'échasses perfectionnées à l'usage de ses administrés.

» Espérons qu'elle réussira ! »

On a bien lu : en 1866, pour arriver de Georgette au Casino, il fallait affronter « mille périls ». Aujourd'hui, en 1931, que faut-il ajouter à ces « mille périls » ! Hélas, nous regrettons celui du cocher de fiacre à l'arrivée sur Saint-François !

L. M.



CLIAQUE DE L'HARMONIOUME

D'ETAI dein on pucehaint biau velâdzo que l'e de la part décé de la granta baragne; vo séde prâo ! lo Jura ! clilia granta baragne que le bon Dieu l'a betâ ào bet de noutron biau paï po que l'e dzein satsèyant quand faut botsî de s'engosalâ dâo Bourgogne et qu'on pao coumeincâ à agottâ clili crâno bâire d'Orbe et dâi z'einverson. Eh bin ! dein clilia coumouna l'avant décidâ de betâ on harmonioume ào motî. Faut vo dere assebin que clili motî n'e pas on motî quemet on autre. L'e vilhio, mâ vo séde, ein a bin dâi pe dzouveno que sarant pas fotu de pidâ avoué li. Et pu que lâi a dâi tant biau potrait su l'e mouraille que cein vo rebouille rein que de l'e vère.

Lâi manquâve dan clili l'harmonioume po menâ lo tsant tandu lo pridzo. Vo séde prâo su que l'e que clili l'harmonioume. L'e onn'affère gros quemet onn'artse à blliâ dâi z'autro iâdzo,

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

que l'a on pucehaint sochiet dèso. On martse su on lan que tsî avau quemet onna trappa po l'e ratte, ào bin que remonte ein amont quemet on trapon que sè cllioû. Cein fâ on ôuvra dâo tonnerre. Adan, on mons bin revôu dzevate avoué lè quattro dâi et lo pâodzo su dâi z'affére bllian ào bin nái que resseimblant prâo à dâi trabilliette de chocolat. Cein fâ adan 'ha musiqua asse galéza que stasse que l'e brâve dzein porrant ôtre ào Paradis, se lâi a oncora de la plièce. Avoué cein, l'e chaumo sant oncora pe biau que l'e cantique, et l'e cantique sant estra. Eh bin ! l'e cein l'harmonioume.

Seulameint cein cote gros. Et, po l'avâi, tote l'e dzein de la perrotse l'avant fe ào premî po apportâ lo mé de batse. Quand ein avant prâo zu l'ant pu atsetâ clilia balla musiqua.

L'avâi èti onna fita dein lo velâdzo. Peinsâvo vâi assebin ! L'e z'autre petite perrotse ein avant min. Et principalameint que clili l'harmonioume l'étai tant galéza qu'on pao pas mé.

Faillai ôtre l'e dzein ein dèvesâ ! Avoué quin respet, n'e pas de dere ! Quemet on amouârâo que dèvese de sa tsarmalâira ! Et pu que n'êtai pas question d'ein dere dâo mau, mâmameint d'ein peinsâ. N'êtai pas de la bâva de bérôu ào bin dâi pétole de couet que clili l'harmonioume.

Et bin ! s'e trovâ on sounue po la dèlavâ. Craser va !

Faut dere que po clili sounue, lo son de la clliostie ètai la plie balla de tote l'e musiqua. Quand l'ètai ganguelâ à la corda de sa sénaille, l'ètai por li lo pe biau momeint de tota la sennâna. Quant la clliostie l'avâi botsî, l'harmonioume sè fasâi ôtre, mâ po lo sounue, cein n'êtai rein.

Onna demeindze, lo sounue n'avâi pas guegnâ son relodzo et l'avâi botsî son guelenâdzo omète cinq minute trâo rido. Tant que lo ministre, ào bin lo régent, sé pas lo quin dâi doû, lâi a fê on reproûdo.

— Porquie âi-vo pas sounâ pe grand temps ? que lâi ant de.

Lo sounue, l'a zu lo front de repondre :

— Créié que la quinquierna l'ètai dza eimmâdâe !

L'e tot, mâ l'ètai prâo. On sounue que pouâve dèvesâ dinse de l'harmonioume ! Peinsâ-vâi. Assebin, l'a zu sa remâoffâie ào tot fin et que lâi ant de que sarâi dègommâ se recoumeincé.

Lo sounue s'e repeintu et, ora, ti l'e coup que dèvese de l'harmonioume, ie tré sa carletta.

Sacré guelenâre ! tè vu baillâ ta quinquierna !

Marc à Lonis.

UN NOUVEAU RECORD

DORSQUE Ernest, à l'aube de sa trentième année, fut promu sous-directeur des nouveaux chantiers de C., son entourage ne fut nullement surpris d'un avancement si rapide, car le jeune ingénieur s'était révélé agent d'élite dès ses débuts dans la carrière. Son transfert à C. lui eût créé une satisfaction sans égale si Elsy, sa jeune épouse, qui avait vécu dans la grand'ville depuis l'enfance, n'avait manifesté une vive appréhension d'aller « s'enterrer » — c'était sa morne expression — dans un coin de montagne presque désert encore et où les nouveaux chantiers ne provoquaient vraisemblablement pas la création de fastueux boulevards et d'élégants magasins.

Jean, un beau-père qui aimait sa bru à l'égal d'une propre fille, s'assombrit des inquiétudes d'Elsy. Il lui représenta que la Compagnie logeait principièrement son haut personnel et mettait à la disposition d'Ernest une coquette habitation, genre villa, dotée de tout ce qu'on est convenu d'appeler le confort moderne ; qu'elle s'y trouverait là dans un vrai paradis terrestre :

— La campagne a ses charmes, assurait-il, l'air y est plus pur qu'à la ville, le soleil plus radieux, les plaisirs moins énervants. Les promenades champêtres y remplacent agréablement les *five o'clock* et le chant des oiseaux, le brouhaha des rues citadines. Quant à moi, ajoutait-il, j'aurais plaisir à y élever une gentille basse-cour, à y éléver des poules...

Dès poules !... ce mot produisit un effet inattendu. Elsy avait jadis passé quelques semaines de vacances, chez une tante, qui habitait un tout petit village perdu dans l'Oberland. La fillette, esseulée, n'y avait trouvé qu'un seul amusement : s'occuper du poulailler, distribuer la pâture et les grains aux poules, récolter les œufs dans les pondoires. Et ce souvenir, vivace encore, lui mit une lueur de résignation dans les yeux.

Dès qu'Elsy fut installée à C., son beau-père vint l'aider de ses conseils dans l'agencement d'un poulailler. Cela nécessita quelques semaines, car les maçons de l'usine n'y pouvaient travailler qu'aux heures perdues et la préparation des armatures de la volière se fit avec une lenteur qui énerva la jeune dame.

Pour calmer l'impatience de sa bru, papa Jean lui fit cadeau d'une première poule, qui nicha provisoirement dans un recoin de la buanderie.

Chaque matin, l'heureux volatile fut gavé de grains, de pain émietté, de hachis de viande. Chaque soir, sa jeune maîtresse allait au pondonoir pour y cueillir l'œuf espéré comme récompense de ses soins. Mais l'ingrate pécore demeurait stérile :

— Votre poule ne donne pas d'œuf, papa Jean.

— Patience, ma fille ; elle en donnera ; les changements d'habitation et de régime ont, sans doute, quelque peu dérangé ses habitudes.

Papa Jean, en grand secret, alla, le lendemain, glisser un œuf dans le pondonoir.

Elsy l'y cueillit et le rapporta triomphalement :

— La poule a pondu, Ernest !... clama-t-elle à son mari... La poule a pondu !

Et Ernest, ravi de l'allégresse de sa femme, l'embrassa tendrement.

— La poule a pondu, papa Jean ! La poule a pondu !

Et papa Jean, heureux de la joie de sa bru, piqua dans ses joues tendres et roses, tous les poils hérisssés de sa vieille barbe, que d'habitude il ne rasait que de huit en huit jours.

Et il se promit *in petto* de recommencer le lendemain l'innocent petit truc qui suscitait tant de naïf enchantement.

Le lendemain donc, grâce à lui, Elsy eut la satisfaction de recueillir un nouvel œuf.

Pendant quatre jours, le manège de beau-papa se renouvela très heureusement.

Mais le cinquième, la poule pondit effectivement et Elsy cueillit à la fois deux œufs, qu'elle attribua à l'unique poule.

— Elle a pondu deux œufs ! annonça-t-elle, enthousiaste, à son mari qui revenait du barrage.

Papa Jean, en percevant ce cri de triomphe, se gratta la nuque... Deux œufs par jour ! Comment allait-il pouvoir expliquer le phénomène pour écarter tout soupçon ?

— Ça, c'est plutôt rare, hasarda-t-il, pourtant le fait s'est parfois produit ; j'en ai lu récemment un exemple dans une revue avicole... On le citait comme un phénomène, il est vrai !

— Eh bien, dit Ernest à sa femme, nous allons aviser le journal de ce que le phénomène s'est produit dans ta basse-cour.

Et voici que le cas extraordinaire d'une poule donnant deux œufs par jour courut de portes

en portes et de journaux en journaux...

Ce fait-divers sensationnel valut à l'heureuse propriétaire du prodige ovipare, la visite du syndic et de sa femme. Même le taupier vint glisser son grain de sel dans la conversation.

— Faut que j'en parle au ministre, y a du diable là-dessous. Reste à savoir s'il viendra deux poussins à chaque œuf !

Un riche amateur lui en offrit un gros prix.

— Ma poule n'est pas à vendre, répondit-elle fièrement.

Un ingénieur vint procéder au chantier à la réception de turbines hydrauliques.

Il entendit parler de la poule prodigieuse. En véritable amateur, le désir lui vint d'acquérir l'étonnant volatile, même à prix fort, afin de procurer à Mistress Hasting la gloire d'un record jusque-là insoupçonné.

Il fit le jour même à M. Ernest des ouvertures dans ce sens.

Celui-ci promit d'en entretenir sa femme.

Elsy rechigna devant le sacrifice qu'on lui demandait.

Mais papa Jean intervint :

— Ta poule est anormale, dit-il, sa surproduction l'épuise, elle « claquerai » sans tarder et tu la retrouveras à l'état de cadavre l'un de ces quatre matins. Cède-la ; je te la remplacerai aussitôt.

Il fut ainsi décidé que M. Hasting emporterait l'extra-pondeuse parmi les brouillards d'Albion.

— Ma poule n'est pas à vendre, lui dit Ernest, le lendemain, mais nous vous l'offrons de tout cœur, s'il vous plaît de l'accepter.

— Ma qualité d'ingénieur réceptionnaire m'interdit d'accepter nul cadeau.

— Ce n'est pas l'usine qui vous l'offre, c'est Madame qui désire en faire hommage à Mistress Hasting.

Le principe ainsi mis hors de cause, l'Anglais quitta C. deux jours après, nanti d'une caisse à claire-voie qui emprisonnait la poule.

En le voyant s'éloigner, papa Jean laissa échapper un soupir de soulagement. Et cela se conçoit. Il était fatigué de la crainte perpétuelle de voir sa ruse percée à jour.

Le mécompte qu'allait éprouver l'insulaire en constatant que la poule ne pondait jamais plus d'un œuf quotidiennement, demeurait le cadet de ses soucis :

— Il en sera quitte, se dit-il, pour attribuer le relâchement de la pondeuse au changement de climat, de régime, ou, si cela lui plaît mieux, au mal de mer. Ah ! si elle pouvait passer de vie à trépas pendant la traversée, ce serait la solution élégante, idéale !...

Trois semaines après, la jeune dame Elsy reçut de Mistress Hasting une lettre débordante de reconnaissance pour le cadeau de la poule.

— Elle continue à pondre deux œufs par jour, assurait l'Anglaise, et qui plus est, la semaine dernière, elle nous en a donné trois le mardi et le vendredi !... C'est le grand événement actuel de notre pays...

— Trois œufs ! s'exclama Elsy.. Combien je regrette de l'avoir cédée !

— Trois œufs ! murmura Jean, en laissant échapper de saisissement sa pipe de ses lèvres... trois œufs !... J'ai trouvé mon maître... Mon Anglais vaut deux papas Jean.

Bouderie.

— Ma petite maman, combien tu serais bonne
De mettre ton chapeau.

Je rêve une poupée en robe de bretonne
Sortons ! il fait si beau !

La mère, souriant, vers son enfant se penche

Et la baisant au front,

Dit : « Les magasins sont fermés, car c'est dimanche,

Les bébés attendront. »

Suzy n'insiste pas et la mère charmée :

— Chérie, embrasse-moi.

— Aujourd'hui c'est dimanche et ma bouche est fer-

Maman, tant pis pour toi !



LA FÊTE DES COSTUMES SUISSES À GENÈVE

L'ADMIRABLE fête des costumes nationaux que l'Association des intérêts de Genève prépare avec la Fédération suisse des costumes nationaux et de la chanson populaire, aura lieu le samedi 27 et le dimanche 28 juin 1931. Cette fresque mouvante et joyeuse, tout le pays qui défilera à travers les rues de Genève décorées et fleuries, tout le pays dans ces magnifiques atours, et dansant et chantant dans la liesse d'une fête où tous les cœurs batront à l'unisson.

Jamais depuis 1914, Genève n'aura connu d'aussi grandioses manifestations et en ces journées elle frémira, en accueillant ce cortège de 3500 Confédérés, du même frisson qui la secouait aux jours inoubliables de la Fête de Juin. Toute la famille helvétique s'assemblera dans ses murs pour célébrer la forte et noble tradition qui, à travers le temps, relie la Suisse d'aujourd'hui à celle des anciens.

Imagine-t-on bien ce cortège qui aura la grâce et l'éclat, la force et la splendeur, qui accordera les pas du citadin à ceux de nos montagnards, qui mêlera les airs et les jeux du délassement à la parlante figuration des travaux et des métiers ? Harmonie des costumes, chatoiements des belles soies, scintillement des incomparables coiffures orfèvrees, toute cette beauté à qui de longtemps les estampes ont fait une universelle renommée. Cette beauté, elle sera là sous nos yeux et vibrante. Garçons et filles de nos cantons feront paraître qu'elle n'est pas qu'un souvenir, mais qu'ils entendent en maintenir le rayonnement.

Aussi quelles acclamations salueront ce cortège unique lorsque, précédé de ses tambours aux antiques costumes, il s'avancera dans la cité.

La Suisse orientale ouvrira la marche avec ses groupes pittoresques parmi lesquels celui des pêcheurs du lac de Constance, les bergers Saint-Gallois, les gens des Rhôdes extérieures avec leur musique villageoise, ceux des Rhôdes intérieures avec la montée à l'alpage qui, en évoquant des scènes de l'Alpe, formera l'un des plus éclatants bouquets du folklore helvétique.

C'est ensuite la Suisse centrale qui défilera, celle des premiers cantons, celle du Pacte. Derrière les baronnettes de ces cantons se rangeront une nombreuse et brillante participation. Puis Suisses du Septentrion se réuniront en de joyeux groupes de Schaffhouse, Bâle, Zurich, d'Argovie qui diront en une suite variée de tableaux, les travaux et les loisirs de leur canton. Le canton de Berne nous révélera parmi le défilé de ses belles filles aux somptueux vêtements, ses us et coutumes, ses métiers et ses jeux. Et viendront les cantons campagnards des Grisons, du Tessin et du Valais où tout Genève retrouvera le peuple qu'il aime et qu'il admire.

Enfin, fermant la marche, apparaîtra le cortège de la Suisse romande, musiques campagnardes, cheeurs voués au culte de la chanson populaire, allègera le pas des Fribourgeois, Neuchâtelois, Vaudois et Genevois.

Près de deux heures durant le cortège, à travers la ville, aura soulevé l'enthousiasme, non pas que du peuple de Genève, mais de tous les Confédérés accourus, et s'en allant au bord du lac, comme pour faire jouer au miroir des eaux son innombrable beauté, il gagnera le Parc des Eaux-Vives. Et là, dans cet ample cadre de prairies et de grands beaux arbres, une fête où chaque canton, dans ses jeux, ses danses, ses chansons, rivalisera d'ardeur et de zèle souriant, fera paraître, dans tout son élan, dans toute sa saveur, dans sa poésie, tour à tour naïve et profonde, l'âme de la Patrie.